

www.lanester.bzh

Septembre/Octobre gwengolo/here 2021

adskedoù

reflets

n°294

le magazine de la ville de Lanester

12. vie associative

retrouvailles





Hervé Colomner

12-17. des associations

n°
page **294**
à page

4-5. agenda

Le tour de vos sorties
en un clin d'œil

6-9. en ville

Conseil citoyen, c'est voté,
aménagement rue G. Philippe

10-11. images

12-17. reportage

Vie Associative

18. biodiversité

Pailler pour protéger

19-21. actions

Portraits croisés, les missions
du CCAS

22-23. à venir

Festival Pêcheurs du monde,
conférence, fête automne, semaine
bleue



FFH Photographies

27. des activités

6-7. des habitants

24. zoom

Le documentaire « Habiter Lanester,
150 ans d'Histoire »

25-27. bouger

Rencontres photographiques,
cycle contes du Monde, CMIS

28. citoyen

Budget Participatif

29. commerces locaux

30-31. tribune



Reflets existe désormais
en version adaptée aux
malvoyants.

Disponible sur demande
auprès de l'accueil de l'Hôtel
de Ville, à la médiathèque
ou à votre domicile.

RENSEIGNEMENTS

reflets@ville-lanester.fr
0297768101

reflets

Hôtel de ville Standard: 02 97 76 81 81 - 1 rue Louis Aragon, CS 20779 - 56607 Lanester
Cedex - mairie@ville-lanester.fr - Horaires d'ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi: 8h30-
12h et 13h30-17h, jeudi: 10h-12h et 13h30-18h30, samedi: accueil et état-civil 9h-11h45 -
CCAS: 02 97 76 81 97

Directeur de la publication Gilles Carreric - Responsable de la rédaction Sophie Lefevre - Rédactrice en chef Faustine Pognon - Collaboration et rédaction Claire Caminade,
Guillaume Donias, Aurore Salomé-Cochard, Maxime Pasco, Anne-Laure Parmelan Jaouen - Conception et mise en page Dynamo + - Direction artistique direction de la
communication - Couverture F. Betermin - Impression Corlet - Tirage à 12900 exemplaires - Dépôt légal: à parution - I.S.S.N 168-1217 - Bimestriel édité par la Ville de Lanester

Imprimé sur du papier
certifié PEFC (issu de forêts
gérées durablement)



sommaire

édito



GILLES CARRERIC
maire de Lanester

Soyons associatifs !

Après-midis ludiques, quartiers d'été, concerts du vendredi, festivals à Kerhervy, soirée celtique, championnats de France de pétanque... notre été Lanestérien a été particulièrement animé. Le nouveau format « Plongez dans votre été » a su proposer un programme d'activités et d'animations estivales s'adressant au plus grand nombre. Contribuant aux envies de partage, de convivialité, d'évasion, de jeux, et de découvertes, ces activités se sont ajoutées avec succès aux évènements habituels qui rythment notre pause estivale.

Avec bienveillance et pragmatisme, je me réjouis que ces manifestations se soient parfaitement déroulées tout en prenant en compte les nouvelles mesures estivales liées au contexte sanitaire. Je souhaite conserver cet élan populaire et cette énergie partagée pour une rentrée active à tous points de vue.

Une rentrée dynamique marque le signal d'une reprise des activités qu'elles soient municipales ou associatives. Avec la mise en place du chèque asso qui prend en charge 20 € sur l'adhésion d'une lanestérienne ou d'un lanestérien à une association, nous faisons le choix volontariste de créer les conditions facilitant cette reprise pour maintenir un réseau de bénévoles et d'adhérents, indispensables pour la vitalité de notre ville.

Avec ce coup de pouce, je sais que je peux compter sur la qualité et la diversité de l'offre associative locale pour vous aider à pratiquer l'activité de votre choix et je vous invite à participer à la journée des associations, dont les détails figurent dans le reportage de ce Reflets.

Je retrouverai avec plaisir le traditionnel accueil des nouveaux arrivants début octobre, un moment de convivialité toujours très apprécié par toutes et tous.

En ce mois de Septembre, j'ai bien sûr une pensée particulière pour tous les élèves qui vont effectuer leur rentrée dans nos établissements, les vacances ayant été mises à profit pour réaliser les nécessaires travaux d'entretien. Je leur souhaite à toutes et tous le meilleur pour cette nouvelle année scolaire.

SAISON 2021-2022

lumières!

PASS SANITAIRE
 Présentation obligatoire pour l'accès aux établissements municipaux culturels (Quai 9, Conservatoire, Médiathèque) et médico-sociaux (Foyer de vie, EHPAD, Résidence autonomie)
 Plus d'infos sur www.lanester.bzh



Gilles Aguilier

Toute l'équipe de Quai 9 est heureuse de vous retrouver (enfin !) pour une nouvelle saison haute en couleurs qui s'ouvre avec un temps fort théâtral autour des nouvelles créations de Robin Renucci et de l'équipe des Tréteaux de France. Plusieurs représentations qui seront autant d'occasions d'échanger avec ces professionnels passionnés. Le rideau se lèvera ensuite sur plusieurs spectacles de danse d'une grande diversité et à l'énergie foisonnante... De quoi éblouir les yeux et nourrir les esprits !

Ouverture de la billetterie au guichet et en ligne à partir du samedi 4 septembre.

↑
Folia

Théâtre

BÉRÉNICE

Mardi 28 septembre, 20h

Théâtre

BRITANNICUS

Mercredi 29 septembre, 20h

Théâtre

ANDROMAQUE

Jeu di 30 septembre, 20h

Théâtre

L'ENFANCE À L'ŒUVRE

Vendredi 1^{er} octobre, 20h

Danse

FOLIA

Jeu di 7 octobre, 20h

Danse

MON ŒIL

Mardi 12 octobre

Danse

C'EST TOI QU'ON ADORE

Jeu di 14 octobre, 20h

Danse

GRAVITÉ

Samedi 23 octobre, 20h



Martha Lannay - Villet de Saint-Nazaire



Jean-Claude Carbone

→
Gravité

→
Pode ser

Quai 9 - Esplanade Jean-Claude Perron - Avenue Billoux
 02 97 76 01 47 - www.quai9.bzh - Facebook: [QUAI9Lanester](https://www.facebook.com/QUAI9Lanester)

Médiathèque Elsa Triolet

HORAIRES D'OUVERTURE

Période scolaire

- Mardi, jeudi, vendredi : 12h-18h
- Mercredi, samedi : 10h-17h

Vacances scolaires (hors été)

- Du mardi au vendredi : 13h-18h
- Samedi : 10h-17h

En dehors de ces horaires, une boîte de retour est disponible à gauche du sas d'entrée de la médiathèque.

Présentation d'un pass sanitaire, port du masque et nettoyage des mains obligatoires dès l'entrée. Animations sur réservation uniquement (obligatoire).

FESTIVAL PECHEURS DU MONDE

PROJECTION RENCONTRE
(voir p.23) Jeudi 23 septembre, 18h (auditorium)

EXPOSITION
« l'homme et la mer » de Cécile Dupuis
Du 16 au 30 septembre

SESSION GAMING
Mercredi 15 septembre & 13 octobre, 14h (auditorium)

LA BOITE A LIRE
Vendredi 24 septembre, 17h30 (auditorium)

SAMÉD'HISTOIRES
Samedi 25 septembre, 10h30 (enfants de 6 mois à 4 ans et leurs parents, auditorium)

UN CAFE, UNE BD

Samedi 2 octobre, 10h30 (auditorium)

LES RDV CULTURELS DU JEUDI
(voir p.22) Mucha, l'invention d'un style
Jeudi 7 octobre, 18h30 (auditorium – réservation au 07 61 79 51 80)

MANGAVORES
Vendredi 15 octobre, 17h (auditorium)

CONTES DU MONDE
(voir p.26) Mercredi 23 octobre, 10h30 et 15h (auditorium)

Médiathèque Elsa Triolet
Rue Jean-Paul Sartre - 02 97 89 00 70
mediatheque@ville-lanester.fr
www.mediatheque@ville-lanester.fr
Facebook : mediathequeLanester

Animations

PARDON DE LA CHAPELLE ST GUENAE
Dim. 5 septembre, 10h

TROC ET PUCES
Dim. 5 septembre, parc du Plessis
(La clé des champs)
Sam. 11 septembre, parc du Plessis
(Lanester Football club)

SEMAINE BLEUE
(voir p.23)
Du 4 au 10 octobre
PROJECTION: « Histoire et patrimoine »
vendredi 8 octobre à Quai 9 (15h et 20h30)
(voir p.24)

CONCERT

Hommage Johnny Halliday
+ bourse collectionneurs
Sam. 18 septembre, salle Pierre François
(Saint-Niau)

FÊTE DE LOCUNEL
Org. Les enfants du Plessis
Sam. 18 & dim. 19 septembre,
chapelle de Locunel

BROCANTE ET VIDE-GRENIER
Dim. 17 octobre, parc des expos

THÉÂTRE
Coup de cœur festival de Kerhervy
Dim. 17 octobre, Quai 9 (17h)

FOIRE AUX JOUETS
Org. Les petits mondes
Dim. 24 octobre, Quai 9 (docks)

FÊTE D'AUTOMNE

Samedi 30 octobre, Saint-Niau (14h30-17h30)

SUBSTRATES
Marché d'artistes
Sam. 30 et dim. 31 octobre, Quai 9 (docks)

Sport

HANDBALL
Salle Jean Zay
Sam. 11 septembre : N1 Masculin / HBC Nantes
Dim. 18 septembre : N2 Féminine / Plouagat
Sam. 25 septembre : N1M / Cesson 2
Dim. 2 octobre : N2F / Draveil
Sam. 16 octobre : N1M / Pouzauges
Sam. 23 octobre : N2F / Montigny + N1M / Billère PAU

Expositions

SALON DES ARTISTES
6 au 25 septembre, hall de l'hôtel de ville

RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES
Galerie La Rotonde (hôtel de ville),
du 9 octobre au 12 décembre (voir p.25)

Et aussi

LA JOURNÉE DES ASSOCIATIONS
Sam. 11 septembre, 11h-18h (voir p.16-17)

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS
Samedi 2 octobre (voir p.22)

INSCRIPTIONS

c'est la rentrée !

CONSERVATOIRE

Inscriptions du 30 août au 2 septembre 2021.

Permanences des professeurs :

- danse : lundi 6 septembre de 17h à 19h
- musique et danse : mercredi 8 septembre de 15h à 19h.

ARTS PLASTIQUES

Inscriptions à l'atelier (place Jean Maurice)

- Mercredi 1^{er} et 8 septembre : 10h-12h et 14h-18h

- Lundi 6 et mardi 7 septembre : 17h-19h
- Reprise des cours : lundi 13 septembre

CENTRE MUNICIPAL D'INITIATION SPORTIVE

(Détails p.27) Inscriptions mercredi 8 septembre dans les docks de Quai 9, 8h30 à 17h30 (pour les Lanestériens), puis en mairie à partir du 9 septembre. Pour les non-Lanestériens : inscriptions à partir du 30 septembre.

votre quartier a besoin de vo

Constitué d'habitants, d'associations et de commerçants, le Conseil Citoyen agit pour améliorer la qualité de vie du quartier, dans le cadre du Contrat de Ville. Cet automne, le conseil citoyen de Lanester va recruter de nouveaux membres, pour être opérationnel début 2022. Avant cela, il va être nécessaire d'informer, de sensibiliser, de susciter l'intérêt à participer et de cadrer la désignation.



Florimond Parsis-Herold

Qu'est-ce que le Conseil Citoyen ?

Dès lors qu'une ville dispose d'un Contrat de Ville, la constitution d'un Conseil Citoyen est rendue obligatoire par la Loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014. Il est composé à parité d'habitants et d'acteurs locaux du QPV concerné (Quartier prioritaire de la Politique de la Ville). À Lanester, le quartier prioritaire comprend le centre-ville, Kerfrehour, la Châtaigneraie, Kesler-Devillers et compte environ 2000 habitants. À l'occasion du renouvellement du Contrat de Ville en 2022, la constitution d'un nouveau Conseil Citoyen est nécessaire.

À quoi sert le Conseil Citoyen ?

Il vise à favoriser l'expression de la parole des habitants du quartier, et la prise en compte de leur expertise d'usage. Animations, aménagements urbains, problématiques sociales, de mobilité, de confort de vie : les membres du Conseil Citoyen peuvent donner des avis ou faire des propositions sur tous types de théma-

tiques touchant leur quartier. Ainsi, les habitants s'impliquent dans les instances de pilotage du nouveau Contrat de Ville de Lanester, ils sont aussi force de proposition.

Comment fonctionne le Conseil Citoyen ?

Le collège « Habitants » réunit des habitants volontaires du quartier, sans limite d'âge ou de nombre, mais en respectant la parité hommes/femmes.

Le collège « Acteurs » rassemble, toujours sur la base du volontariat, associations et commerçants, qui exercent leur activité dans le quartier prioritaire et proposent des activités aux habitants.

Une fois constitué, il fonctionne en autonomie et décide lui-même de son organisation, des sujets abordés, de la fréquence des réunions, des modalités de participation, des actions à mettre en œuvre, etc. Pour faciliter son installation et son animation, un animateur du Conseil Citoyen a été recruté pour 3 ans (voir ci-contre) •

En savoir + : Direction citoyenneté et développement local, Service Politique de la Ville 02 97 76 81 84

Mathieu Herbé accompagne les habitants dans la constitution et le fonctionnement du Conseil Citoyen.



Fotomont Furst-Herold

US !

Rendez-vous
le 11 septembre
à l'Eskale, 11h/18h,
pour rencontrer
Mathieu Herbé.

« Aider les habitants à être acteurs de leur quartier »

Mathieu Herbé vit à Lanester depuis 5 ans. Il sillonne la ville à vélo pour aller à la rencontre des habitants : Mathieu Herbé est le nouvel animateur du Conseil Citoyen de Lanester pour les 3 prochaines années.

Pourquoi un Conseil Citoyen à Lanester ?

Mathieu Herbé : Pour inclure les habitants des quartiers prioritaires dans les décisions qui concernent la vie de leur quartier, pour les consulter, leur permettre d'émettre des avis ou des propositions sur l'animation, l'aménagement, la vie locale, etc. Les habitants sont les usagers et la mémoire de leur quartier, utilisateurs au quotidien des services, ils ont une expertise importante à valoriser.

Quel est votre rôle en tant qu'animateur ?

MH : Je vais à la rencontre des habitants pour les informer et les sensibiliser sur le Conseil Citoyen. Une fois que le conseil sera constitué, je m'occuperai d'organiser les réunions une fois par semaine, une fois par mois, selon les envies des participants et de ce qu'ils auront décidé. Je peux les aider à constituer leur charte ou leur règlement intérieur, les accom-

pagner sur l'organisation de groupes de travail, la recherche de formations spécifiques, etc. Je suis là pour répondre à toutes les questions et apporter mon aide au fonctionnement du Conseil Citoyen.

Concrètement, quels types d'actions peuvent être mis en place par le Conseil Citoyen ?

MH : Il peut s'agir d'organiser une fête de quartier, de proposer des aménagements urbains comme des aires de convivialité, des espaces verts, des liaisons douces, des aires de jeux ou de sport... Le Conseil Citoyen est un outil complémentaire au Budget Participatif : plutôt que de proposer un projet individuel ou porté par une structure, il émet des propositions concertées et portées par tout le quartier, y compris les structures et associations locales •

Contact : Mathieu Herbé - 07 61 57 13 43
mathieu-herbe@ville-lanester.fr

c'est voté

Retour sur les décisions adoptées lors de la séance du conseil municipal du 1^{er} juillet 2021.

Vote des Budgets supplémentaires 2021 et des budgets annexes

Pour rappel, lors de la séance du 6 mai, le conseil a adopté le compte administratif 2020 qui traduisait l'exécution du budget sur une année atypique, avec pour conséquence un solde global à hauteur de 3 212 665 €. Le vote du budget supplémentaire, qui est un acte d'ajustement de l'exercice financier en cours, permet de prendre en compte ce résultat plus important qu'à l'habitude et offre l'opportunité d'adopter de nouvelles orientations budgétaires. Ainsi, le conseil municipal a fait le choix :

- D'inscrire de nouveaux crédits pour réaliser des travaux de remise à niveau des équipements municipaux et engager des études sur les mobilités actives et sur l'amélioration de la performance énergétique de notre patrimoine communal.
- De contribuer au désendettement de la ville en mobilisant une part substantielle du résultat excédentaire (plus de 1 350 000 €) sur le remboursement anticipé de l'opération de rénovation urbaine de Kerfrehour/La Châtaigneraie, libérant par la même occasion une marge de manœuvre de 450 000 €/an supplémentaire sur le budget d'investissement pour les trois années à venir.

Plan de soutien à la vie associative et mise en place du « chèque asso »

Après s'être engagée dès le début de la crise sanitaire avec un plan

de soutien aux commerces de 100 000 €, la ville fait le choix d'un plan d'aide d'ampleur à un autre secteur emblématique de la vitalité lanestérienne : la vie associative. Après des mois sans activités, les associations sont confrontées à une baisse des forces vives. L'enjeu est de revitaliser le tissu associatif en favorisant le développement des adhésions. En complément d'actions de communication et d'accompagnement, le conseil municipal a donc adopté un **plan de soutien d'un montant prévisionnel de 120 000 €** dont la principale mesure sera la mise en place du chèque associatif : une **aide de 20 € par adhésion** de nos concitoyens qui entre en vigueur dès septembre (voir p16-17).

Convention avec Morbihan Energies pour le financement de passages piétons lumineux

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour autoriser le maire à engager une convention avec Morbihan Energies pour le financement d'un projet issu du budget participatif portant sur la réalisation de 4 passages piétons lumineux :

- Avenue Ambroise Croizat (restaurant « la Belle Vue »)
- Avenue François Billoux (arrêt de bus et des écoles)
- Avenue Colonel Fabien (traversée de Fonlupt)
- Rue Marcel Sembat (halles)

Ces aménagements participeront à la sécurisation des cheminements vers les écoles, à l'amélioration de l'accessibilité des espaces publics et à l'essor des mobilités actives.

Demandes de subvention : rénovation du skate park

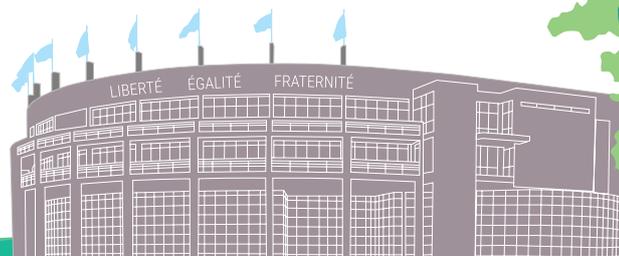
Le programme de rénovation validé, selon une démarche de coopération et de co-construction avec les pratiquants experts d'usage, portera sur la réhabilitation du « bowl », la réparation de l'aire de « street » et l'extension de la surface de glisse pour un montant total de travaux estimé à 310 000 €. L'objectif est de réceptionner le nouvel équipement pour la fin d'année 2021.

Dans ce cadre, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour autoriser le Maire à solliciter des subventions auprès des partenaires suivants : Agence Nationale du Sport, Conseil Départemental du Morbihan, Lorient Agglomération, et Région Bretagne.

EN BREF

Acquisition d'une œuvre d'art

Dans le cadre de sa politique d'acquisition d'œuvres et de soutien à la création artistique, le conseil municipal a validé l'achat d'une œuvre de Loïc Hervé, suite à son exposition intitulée « Dualité sculpture » qui s'est tenue à la Rotonde du 17 mai au 19 juin 2021. Montant : 1 400 €



tout doux

Classée voie inter quartier, la rue Gérard Philipe va être réaménagée pour apaiser la circulation, améliorer le stationnement et assurer la sécurité de tous les usagers.

Au cœur d'un quartier de plus en plus résidentiel, les rues Gérard Philipe et Guyomard, vont être réaménagées. L'espace va être réorganisé afin d'améliorer le confort des déplacements doux, ralentir la vitesse des automobilistes et adapter l'offre de stationnement tout en améliorant le cadre de vie.

Rues à partager

Piétons, cyclistes, automobilistes et riverains, différents usagers fréquentent ce quartier. Le pôle d'attractivité (centre-ville, écoles, équipements publics, piscine) situé

de l'autre côté de l'avenue Jean Jaurès explique la fréquentation de ces rues. Les habitants et usagers du quartier ont pu témoigner d'un sentiment d'insécurité lié d'une part à l'absence de cheminement confortable et d'autre part à la vitesse excessive de certains automobilistes. Actuellement, les deux rues sont dépourvues de végétation. Des alignements d'arbres et des fosses végétalisées viendront agrémenter les espaces, améliorer l'intimité des parcelles riveraines et apporteront de l'ombre aux cheminements piétons. Les travaux, d'une durée d'environ 4 mois, débuteront fin 2021 •

DOUBLE-SENS CYCLABLES

Les cyclistes sont autorisés à circuler sur l'ensemble des rues par le biais de double sens cyclables. Des itinéraires existants sont toutefois à privilégier : voie verte de long du Scorff, itinéraire « malin » cyclable en parallèle de l'avenue Jean Jaurès (axe Geoffroy-Brizeux-Massé).



RUE GÉRARD PHILIPPE

Aux carrefours des rues Guyomard et Stendhal, deux plateaux en enrobé clair avec priorité à droite apaiseront la circulation.

Côté Terrasses du Scorff, des stationnements longitudinaux seront complétés par une « poche » de stationnement côté pair et un parking à l'angle des rues G. Philipe et Guyomard. Le nombre de places de stationnement passera de 20 à 32.

Vers l'avenue Jean Jaurès, un trottoir plus large adapté aux Personnes à Mobilité Réduite sera aménagé côté pair.

RUE GUYOMARD

Côté Terrasses du Scorff, les stationnements seront complétés par plusieurs poches de stationnement côté pair, ralentissant ainsi la vitesse des automobilistes.

Vers l'avenue Jean Jaurès, le trottoir plus large côté pair impliquera une mise en sens unique de cette portion de rue afin de préserver quelques places de stationnement côté opposé. Ce sens unique sera accompagné d'un double-sens cyclable.



Lanester en images.....



←
Le passage
très attendu
du Tour de France
à Lanester

H. Colonnaer



DR

↑ →
Tout au long
de l'été, les
séjours, accueils
et activités ont
fait le plein !
Ici : le séjour
"Pass'océan" des
13-14 ans et un
"Tous aux parcs"
très coloré au
parc du Plessis...



DR

**Le retour de Quai 9
à Kershery, enfin !
Ici : les voltigeurs
du collectif
la Contrebande**
↓



N. Descours

VIE ASSOCIATIVE



Réputée pour son ciment associatif, Lanester compte 180 associations. En cette rentrée, toutes sont dans les starting-blocks. Soutenues par la Ville et attendues par les Lanestériennes et les Lanestériens, elles sont impatientes de vous retrouver : rendez-vous le 11 septembre pour la Journée des associations.



retrou

Le monde associatif à Lanester : une richesse et un pilier de la vie locale



120 ans après son adoption, la loi relative à la liberté de s'associer semble évidente tant elle fait partie de notre quotidien. Cette liberté a été mise à rude épreuve en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19. La rentrée de septembre ouvre un nouvel horizon à l'heure des inscriptions et des adhésions auprès des associations.

Richesses

Dénuée d'objectif lucratif, la vie associative animée d'un esprit de partage et de découverte est portée par le bénévolat. Adhérer à une association, c'est s'engager, s'investir pour une cause, se passionner pour une activité, avoir envie de rencontrer des gens, de découvrir, de donner et non de consommer. Le monde associatif se nourrit de l'humain, sa première richesse.

Élan

Vectrices de transmission entre générations, les associations rythment la vie des Lanestériens et des Lanestériennes contribuant au bien-vivre

ensemble. Le monde associatif a subi de plein fouet la crise sanitaire, fragilisant certaines organisations. En cette rentrée de septembre (toujours teintée d'incertitudes à l'heure où sont écrites ces lignes), adhérents, bénévoles, salariés, partenaires, collectivités... tous ont à cœur de faciliter la reprise d'un élan social et solidaire. Après une longue période de distanciation sociale, s'associer reprend ses droits et tout son sens.

Soutien

Plus que jamais, en cette rentrée associative, la Ville est aux côtés du monde associatif. Elle a adopté un plan d'actions pour faciliter l'adhésion des Lanestériennes et Lanestériens, accompagner les associations et souligner l'importance de leur investissement •

Association : « Convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices. »

travaill

SOUTIEN

associées

Associées de longue date, la Ville de Lanester et les associations avancent main dans la main. En cette période troublée par la crise sanitaire, la Ville renforce son soutien aux associations pour une rentrée réussie, pleine d'élan et d'envies.

Lieux de rencontre, de découverte, de partage et de solidarité, les associations rassemblent une bonne partie de ce qui nous a manqué ces derniers temps. Le plan de soutien adopté par la Ville comprend plusieurs actions et s'adresse aussi bien aux acteurs associatifs, aux bénévoles, qu'aux adhérents.

Un service

Interlocuteur privilégié pour les associations, le service municipal « vie associative » joue le rôle d'interface entre les acteurs associatifs et la collectivité. Son rôle : faciliter la vie des associations, les informer, les accompagner dans la mise en place d'activités régulières et dans l'organisation d'événements. Le service proposera bientôt une permanence au sein de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne pour recueillir les besoins des associations et co-construire avec elles le règlement de fonctionnement du lieu. Afin de favoriser le bénévolat, la Ville adhérera à une fédération pour accompagner les bénévoles et leur proposer des formations.

Un lieu

La Maison de la Vie Associative et Citoyenne, ouverte en janvier 2021, accueille 11 associations au quoti-

dien, 23 en auront un usage régulier. La période très contrainte n'a pas encore permis à ce lieu de développer tout son potentiel. Sa vocation est bien d'être un lieu partagé et co-construit où pourront émerger des projets collectifs et inter-associatifs.

Un jour

La Journée des associations prévue le 11 septembre remplacera le Forum des associations qui a lieu tous les 2 ans et qui n'a pas pu se dérouler en 2020. L'objectif de cette journée : favoriser les rencontres et les découvertes, permettre aux associations de se présenter et aux Lanestériens de découvrir de nouvelles activités. (voir pages 16-17) •

parole de
bénévole

Marcelle et son trio

Adhérente et bénévole à Fleurir Lanester, Marcelle est toujours accompagnée de ses 2 amies, Annie et Marité, que ce soit pour donner des cours à l'EHPAD Le Coutaller ou pour tourner des crêpes lors d'événements comme la Fête de la musique ou le marché d'artistes Substrates. D'abord inscrite à Fleurir Lanester en 2005, Marcelle a ensuite intégré l'association les Enfants du Plessis et Korollerien ar Skorv. « *N'étant pas de Lanester, cela m'a permis de rencontrer des gens, de découvrir autre chose. En tant que bénévole, il faut savoir se rendre disponible et écouter les autres, on ne s'ennuie pas!* »



AIDES

Adhérents et associations, la Ville et ses partenaires facilitent votre rencontre. Pass' asso, Chèque asso : découvrez les modalités pour en bénéficier.

Le Chèque Asso

À l'initiative de la Ville, le Chèque Asso permet aux habitants de bénéficier pour toute adhésion dans une association lanestérienne d'une **aide financière de 20 €** selon les critères suivants :

- Habiter Lanester (adresse principale).
- Adhérer à une association dont le siège et l'activité principale sont basés à Lanester.
- Cumulable avec les autres aides existantes, ponctuelles ou habituelles : chèque sport, aides des œuvres sociales du personnel ou du Comité d'entreprise, bons CAF, chèques vacances...

- Pas d'augmentation de l'adhésion de la part de l'association cette année.
- Valable pour une seule adhésion, principale, individuelle ou familiale, à l'association, même si l'adhérent pratique ensuite plusieurs activités au sein de l'association nécessitant des contributions complémentaires.

Le Pass' Asso

Cette aide est financée par la Région Bretagne, la Ville de Lanester et Lorient Agglomération. 46 438 € sont ainsi répartis entre toutes les associations qui en ont fait la demande selon les critères suivants :

- Nombre d'adhérents et de salariés.
- Fermeture imposée par le contexte sanitaire.
- Intervention auprès des jeunes ou d'un public prioritaire fragile.
- Niveau d'aide ou d'accompagnement municipal (financièrement ou m²).
- Intérêt général de l'objet de l'association.

on adhère !



parole
d'élue

**Françoise
Dumont**

3^e adjointe en charge de la participation des citoyens.es, des associations et du logement

« La municipalité s'engage pour permettre aux associations de retrouver des adhérents et des bénévoles ainsi que le dynamisme qui fait la richesse de notre ville. En se mobilisant toutes et tous autour d'un nouvel événement adapté aux contraintes sanitaires, en proposant le dispositif chèque asso pour inciter

aux adhésions, nous marquons notre soutien au tissu associatif pour que cette rentrée soit réussie. A pied, à vélo, en poussette, en triporteur... rendez-vous le 11 septembre pour la journée des associations et découvrir notamment la nouvelle Maison de la Vie Associative et Citoyenne. »

SUIVEZ LE GUIDE

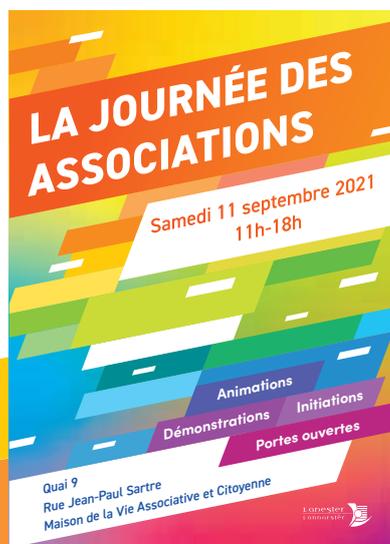
Le guide des associations lanestériennes classées par thématique et ordre alphabétique est disponible à l'accueil de l'hôtel de ville, sur www.lanester.bzh et le 11 septembre lors de la Journée des associations.

Vous pouvez également consulter l'annuaire des associations sur www.lanester.bzh et effectuer une recherche par mots-clés ou par catégories > Pratique > Annuaires > Associations.

ÉVÉNEMENT

la Journée

Cette année, rencontres dans la ville et portes ouvertes remplaceront le traditionnel Forum des associations le 11 septembre. Au programme : retrouvailles, animations, démonstrations et découvertes.



La Journée des associations remplace le Forum des associations qui a habituellement lieu tous les 2 ans dans un lieu unique. Cette année, contexte sanitaire oblige, le rendez-vous associatif sera organisé sur plusieurs sites afin d'éviter le rassemblement de personnes dans un lieu clos. De 11h à 18h, plus de 70 associations, les services de la Ville (Cyberlan, Maisons de quartiers), l'animateur du Conseil citoyen (voir p 6-7) ainsi que le Centre social Albert Jacquard seront présents pour présenter leurs activités.

C'est une véritable déambulation en centre-ville à la rencontre du paysage associatif de Lanester

dans toute sa riche diversité qui vous est proposée, autour de trois sites :

- **Pôle « Quai 9 »** (esplanade JC Perron, Le Ponton, Docks de Quai 9, Centre social Albert Jacquard)
- **Pôle « Sartre »** (rue JP Sartre, Salle Tam-Tam de la médiathèque, gymnases L. Lagrange, P. de Coubertin, J. Zay, R. Yhuel)
- **Pôle « Maison de la Vie Associative et Citoyenne »** (et gymnase Vandorme).

Points infos

Chaque pôle disposera d'un Point Infos pour aider les visiteurs à s'orienter.

Vous y trouverez le guide de la journée regroupant plan, liste des associations participantes, programme des animations et quizz pour gagner des lots. Un tirage au sort est prévu en fin d'après-midi. Auprès de ces Points Infos vous pourrez également vous procurer le nouveau guide des associations lanestériennes.

Restauration

Des stands sur l'esplanade JC Perron (devant Quai 9), à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne (ex-école Joliot Curie, 18 rue Larnicol) et devant l'esKale vous proposeront buvette et restauration dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur.

Animations

Lors de ce moment de partage et de jeux dans la ville, les associations proposeront des démonstrations de leurs activités : magie, danse, musique, semis, sport... Vous pourrez participer à certaines de ces activités via des ateliers et des animations : sport, art floral, billard, danse...

Hors centre-ville, des associations vous ouvriront également leurs portes sur les sites dédiés.

- Le FLL au Celtic, à St Guénaël, à Locunel
- La société hippique de Lanester à Kermen
- LCKC au centre Gilles Gahinet
- Les Enfants du Plessis dans leur salle
- Le club cyclo au Parc du Plessis
- Les bouchons du pays de Lorient dans leur local rue Albert Thomas
- Association de Billard dans le bar Le Marco

EN DOUCEUR

Venez à pied, à vélo, en trottinette, en poussette, ou faites-vous transporter en vélo cargo par l'association Happy Syklett.

Empruntez le Boviduc, passage « secret » sous la voie ferrée, tête baissée pour les plus grands.

Des portions de rue seront interdites à la circulation pour favoriser les déplacements doux.

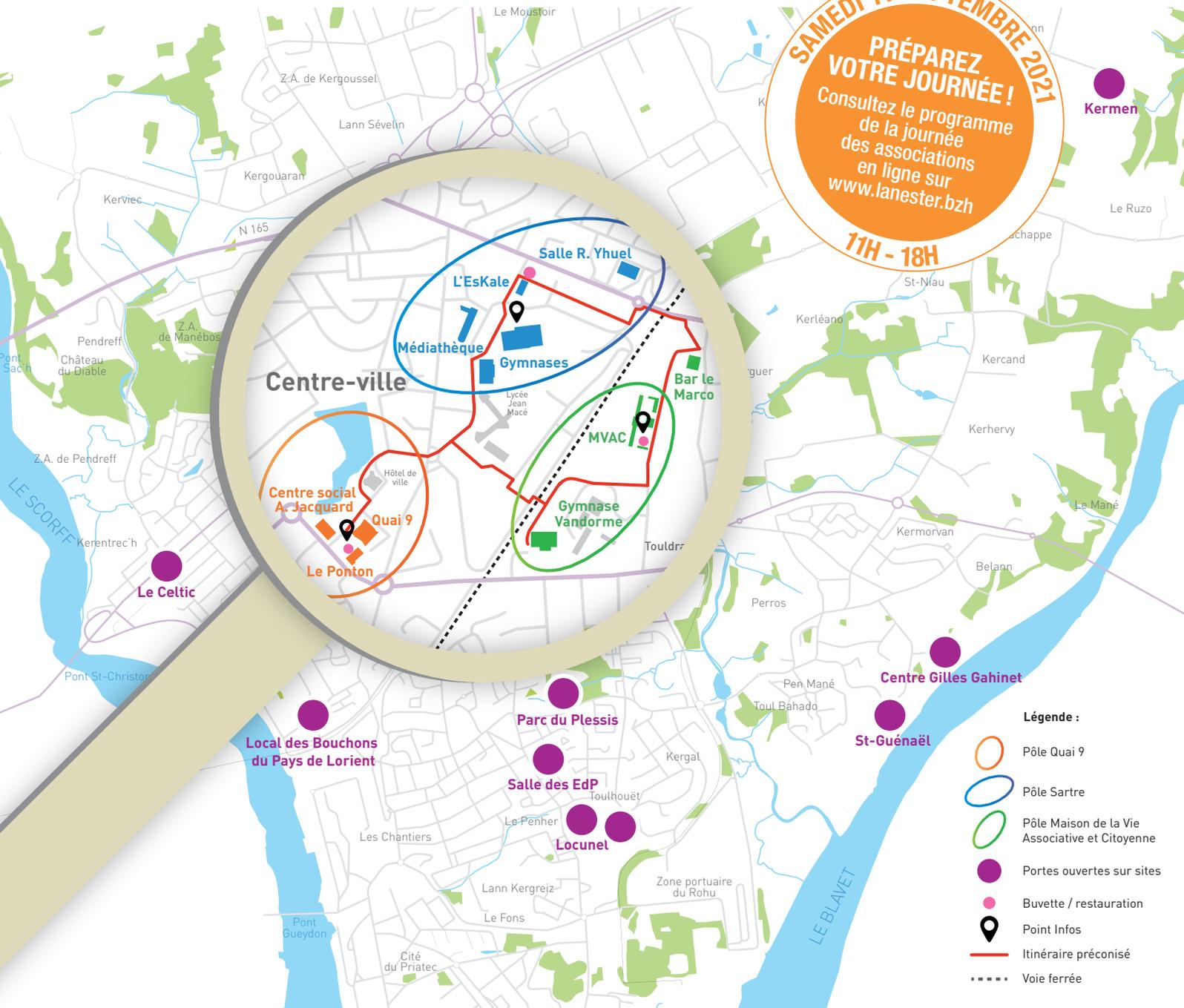


des assos

SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2021
PRÉPAREZ VOTRE JOURNÉE!

Consultez le programme
de la journée
des associations
en ligne sur
www.lanester.bzh

11H - 18H



Gîte pour hérissons

Auxiliaire du jardin, à l'automne, le hérisson cherche un lieu où passer l'hiver. Pour l'aider à hiberner bien au chaud, vous pouvez lui créer un abri douillet. Prenez du bois non traité, formez une petite boîte d'au moins 30 cm de largeur et 40 cm de profondeur et laissez une ouverture de 15 cm sur le côté. Placez votre boîte dans un endroit sans prédateurs (chien, chat, blaireau, etc.) sur un nid de feuilles mortes et remplissez-la avec un peu de feuilles et du sable.

www.lpo.fr/missionherisson



Cueillette de saison

Avant de partir à la cueillette des champignons, des précautions sont à prendre. Si certains champignons sont comestibles et délicieux, d'autres sont toxiques et présentent un danger pour la santé. Au moment de les cueillir, prenez bien le temps d'observer le champignon, son chapeau, son pied, sa couleur, de l'identifier. Vous pouvez vous munir d'un guide spécialisé ou utiliser des applications d'identification comme *champignouf*. Ne cueillez que les espèces que vous reconnaissez avec certitude. Si vous débutez, orientez-vous plutôt vers les comestibles les plus connus : bolets, cèpes, girolles, trompettes-de-la-mort... En cas de doute, renseignez-vous auprès de votre pharmacien.

DÉCHETS VERTS

Recycler les débris végétaux, tout en apportant une protection au sol. Une solution idéale pour valoriser les déchets verts du jardin et obtenir un fertilisant gratuit et naturel.



Lorient Agglomération - S. Clusset

pailler pour protéger

La technique du paillage est toute simple: il suffit d'étaler une épaisse couche de paillis sur le sol de votre jardin, la nature fera le reste! Pour pailler, vous pouvez utiliser des tontes de pelouse, des feuilles mortes, des brindilles ou des déchets végétaux de cuisine. Les végétaux durs doivent être broyés en passant la tondeuse dessus ou en utilisant un broyeur.

Nourrir en recyclant

Le sol est rarement laissé à nu. Herbes sèches, plantes, mais aussi débris végétaux et feuilles mortes le couvrent. La décomposition de ses matières végétales auxquelles s'ajoutent des matières organiques présentent dans le sol forme l'humus. Le paillis augmente le taux d'humus permettant ainsi à la terre de se gorger de nutriments pendant l'hiver. Au printemps, le sol sera idéal pour les plantations. Avant de recouvrir vos plantes, vous pouvez aussi mélanger du compost à la terre.

Comment procéder?

Vous pouvez pailler dans votre jardin, votre potager ou votre verger: au pied des arbustes, sous les haies, entre les rangs du potager, mais aussi au pied des rosiers et des massifs floraux, dans les pots de fleurs... Étendez des couches de paillis de 3 à 5 cm environ au pied des plantes, sur un sol ameubli. Quelques précautions sont à suivre: n'enfouissez pas le paillis, évitez de trop enserrer l'espace entre la tige et les racines, arrosez une fois le paillage mis en place. Ensuite, vous rajouterez du paillis pour conserver l'épaisseur initiale.

Pour vous aider

Lorient Agglomération propose des animations de sensibilisation aux bonnes pratiques, des distributions de compost et de paillage. Des aides financières sont également accordées pour l'achat d'un composteur ou la location d'un broyeur de végétaux • www.lorient-agglo.bzh/vos-services/dechets/jardinage-au-naturel

PORTRAITS CROISÉS

Reflets a rencontré Caroline et Xavier qui ont choisi l'artisanat après une reconversion professionnelle. L'une manie la caséine et le bois, le second, le métal. Ils ont une passion commune : fabriquer des éléments de décoration.

L'atelier coloré

Caroline Touellou est inscrite à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat depuis le 1^{er} avril. Ancienne assistante commerciale, elle a tourné le dos à son ancien métier pour se diriger vers sa passion. Depuis 1 an, elle suit une formation avec une peintre décoratrice pour transformer les meubles voués à la déchèterie avec de la peinture naturelle et écologique. « J'ai toujours été passionnée par le bois », nous confie Caroline. « Mon père était fondeur à la SBFM et il créait des sculptures en bronze. Dans mon

enfance, je passais du temps dans son atelier, à bricoler des objets en bois et à les peindre ». « Pour chaque projet, la phase de préparation du support est essentielle » continue Caroline. « Puis vient la partie de fabrication de la peinture à la chaux et à la caséine. Les couleurs sont fabriquées à partir de pigments naturels. On y ajoute une cire ou un vernis pour la finition des meubles ». Les productions de Caroline Touellou sont variées et délicates. Méthodique, elle compose ses propres nuanciers et décline ainsi une multitude de couleurs pour ses futurs projets.



A. S. Coehart

passionné·es



A. S. Coehart

Au fond du jardin

Il y a deux ans, Xavier Louapre a créé son atelier métal au bout de son jardin. Cette activité complète son travail d'entrepreneur en multi-services et petits bricolages. Autodidacte et bidouilleur, Xavier Louapre s'est formé "sur le tas". Il imagine des luminaires et des éléments de décoration à partir de tubes d'inox industriel. Ingénieur, il a inventé l'Aydenbraz, un brasero pliable et nomade. « J'aime l'idée de trouver des solutions à des problématiques du quotidien » nous dit Xavier. « Ce qui me plaît dans mon métier d'artisan, c'est de co-construire avec le client un projet qui lui ressemble. Le client peut venir avec un dessin ou une maquette, et ensemble nous définissons une créa-

tion. Puis je réalise l'objet unique de cette concertation ». Les créations en inox sont déformées, soudées et polies pour leur donner une finition originale •

CONTACTS

**L'atelier créatif de Caroline
Caroline Touellou**

Caroline.touellou@gmail.com
06 65 46 45 44

Instagram : l'atelier créatif de Caroline

**L'atelier du fond du jardin
Xavier Louapre**

xlouapre@gmail.com - 06 07 50 96 20
Facebook, Instagram : l'atelier du fond
du jardin - www.aydenbraz.fr

SERVICE PUBLIC

les missions du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) intervient auprès de toutes les générations et mobilise de nombreux agents au quotidien.

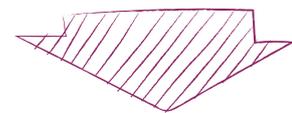
Si les départements coordonnent l'action sociale sur leurs territoires et sont chargés notamment de la gestion de l'aide sociale légale ou de l'insertion, les centres communaux veillent de leur côté à la bonne accessibilité de ces aides, gèrent des services et des établissements et prennent des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion.

Compétences

Un CCAS est un établissement public autonome doté d'un budget propre et de son personnel. Il est géré par un conseil d'administration présidé par le maire et composé en nombre égal d'élus municipaux et de représentants de la société civile. Les CCAS ont trois compétences obligatoires : la

domiciliation des personnes sans domicile (pour leur courrier et faire valoir leurs droits sociaux), l'accompagnement à la constitution des dossiers d'aide sociale (RSA, allocation personnalisée d'autonomie...) et la réalisation d'une analyse des besoins sociaux (ABS) sur le territoire après chaque élection municipale, soit tous les 6 ans. À Lanester, le CCAS a progressivement élargi son champ d'action afin de pouvoir accompagner les publics à tous les moments charnières de la vie. Cette dimension en fait un acteur incontournable du territoire qui intervient en complément de tous les autres acteurs locaux.

CCAS - Hôtel de ville (rez-de-chaussée)
Tél. 02 97 76 81 98
Ouvert aux horaires de l'hôtel de ville :
lundi au vendredi



Conseil d'administration

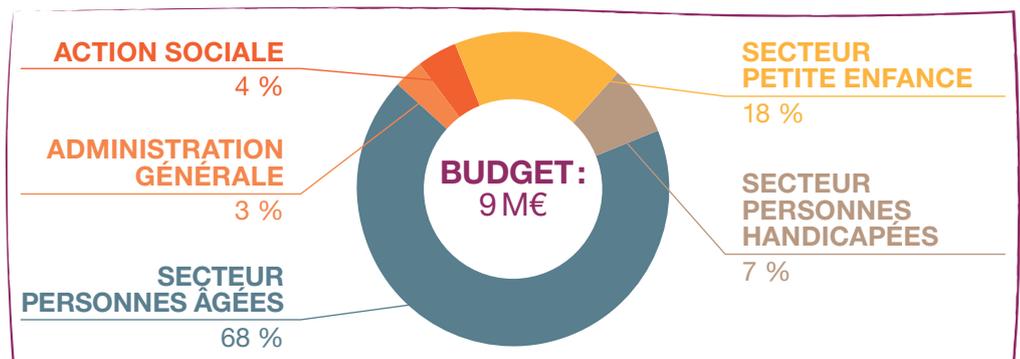


- MAIRE (PRÉSIDENT)
- 8 ÉLUS MUNICIPAUX
- 8 ADMINISTRATEURS

LE CCAS RECRUTE !

Le CCAS recherche des aides-soignants et des agents sociaux pour intervenir dans ses établissements et services à domicile (CDD à temps complet ou temps partiel).

CANDIDATURES À ADRESSER À :
Monsieur le Président du CCAS
1, rue Louis Aragon
CS 20779 - 56607 LANESTER Cedex
ou par mail :
secretariat-direction-ccas@ville-lanester.fr





ACTION SOCIALE

PRÈS DE 4 000 USAGERS ACCOMPAGNÉS PAR AN

- Domiciliation
- Secours d'urgence
- Accompagnement à la constitution des dossiers d'aide sociale
- Jardins familiaux
- Bons d'achat de Noël, paniers solidaires...
- Sorties, repas, événements...

ÉPICERIE SOLIDAIRE

- Aide alimentaire
280 foyers en 2020 (aide ponctuelle)
- Ateliers d'insertion sociale et pré-professionnelle
- Permanence "Point santé" (Réseau médico-social)



PETITE ENFANCE

Multi-accueil collectif et familial
150 enfants accueillis

MAISON DE LA PETITE ENFANCE "LUCIE AUBRAC"

Relais petite enfance (ex-RAM)
Environ 90 assistantes maternelles indépendantes sur le territoire



HANDICAP

FOYER DE VIE "LE CHÊNE"

- 21 places
- 14 hébergements permanents
- 7 accueils de jour



SENIORS

MAINTIEN À DOMICILE

POINT BLEU

Aide à domicile
· 380 usagers
· 54 000 heures d'intervention

Soins à domicile
· 28 places

Portage de repas à domicile
· 170 usagers
· 30 000 repas par an

RÉSIDENCES

RÉSIDENCE AUTONOMIE "LOUIS ARAGON"

59 logements pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes

EHPAD "JEAN LE COUTALLER"

61 logements pour personnes âgées dépendantes

HISTOIRE DE L'ART

Pour ce troisième opus, la conférencière Géraldine Guérin nous fait découvrir l'œuvre d'un des plus illustres créateurs européens de l'Art nouveau.

Le principe de ce cycle de conférences est de nous faire voyager à travers les grandes expositions du moment. La rétrospective « Mucha, la beauté Art nouveau » présentée au musée départemental breton de Quimper jusqu'au 19 septembre 2021 est le point de départ de cette passionnante conférence richement documentée.

Le style Mucha

Les femmes occupent une place centrale dans ce que l'on a appelé « le style Mucha ». Belles, voluptueuses, sensuelles, elles séduisent le spectateur par leur charme magnétique et le réconfortent par leur regard serein. Dans l'élaboration de son style artistique, c'est la grande actrice parisienne Sarah



l'invention d'un style

Bernhardt (1844-1923), surnommée « la Divine », qui catalysa les forces créatrices de Mucha. Il créa alors quantité d'affiches publicitaires et de panneaux décoratifs, célébrant les beautés conjuguées du monde végétal et féminin, dans un style immédiatement reconnaissable. Mucha a longtemps été relégué au rang d'artiste archaïque et léger. Pourtant, d'une force saisissante, il est avant tout l'âme slave de

Conférence
jeudi 07 octobre,
18h30, salle
Tam-Tam de la
médiathèque
Réservation
obligatoire
au 07 61 79 51 80

l'Art nouveau et un acteur majeur de l'effervescence de la bohème artistique parisienne. Alfons Mucha voyait dans l'art populaire, et en particulier dans les costumes traditionnels et les motifs décoratifs, une forme importante d'expression de l'identité culturelle et idéologique. C'est probablement ce sentiment qui explique l'affinité que ressentait l'artiste pour la Bretagne où il se rendait régulièrement •

Nouveaux habitants

Le samedi 2 octobre, la Ville invite les personnes installées à Lanester depuis octobre 2019 à un accueil convivial. Cette matinée débutera à 9h par une visite guidée de la ville en car puis se poursuivra par une réception à l'Hôtel de Ville. Une pochette contenant des offres découvertes et des cadeaux sera remise à chaque famille. Si vous souhaitez participer à cette matinée, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 12 septembre sur www.lanester.bzh ou remplir un coupon d'inscription disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Renseignement service communication au 02 97 76 86 22

	Degemer an annezidi nevez	
	2020 / 2021 Kêr Lannarstêr	

Annezidi nevez

D'ar Sadorn 02 a viz Here e ped Kêr Lannarstêr an dud o deus graet o annez e Lannarstêr abaoe miz Here 2019 d'un degemer laouenek. Da 9e e krogo ar mintinvezh get ur weladenn heñchet eus kêr en ur c'harr-boutin hag e vo kendalc'het get ul lid-degemer en ti-kêr. Ur sac'hig ennañ kinnigoù dizoloñ ha profoù a vo roet da bep familh. M'ho peus c'hoant da gemer perzh er mintinvezh-see c'hellit lakat hoc'h anv betek an 12 a viz Gwengolo e www.lanester.bzh pe leuniañ ur baperenn d'en em enskriviñ a c'haller kavout e degemer an Ti-kêr.

Titouroù servij kehentiñ er
02 97 76 86 22

escale

Ulir Marquardt

Lors de son escale à la médiathèque, le festival de films nous emmène de l'Indonésie au Canada à la rencontre des pêcheurs.

Pour clôturer cette 13^e édition, le festival **Pêcheurs du monde** donne rendez-vous au public du 20 au 26 septembre pour une semaine de projections, rencontres, expositions dans 7 villes du territoire morbihannais. Au programme, 25 films pour témoigner d'une actualité riche et complexe, pour s'interroger sur l'avenir des océans et des pêcheurs. La protection de la biodiversité et des travailleurs de la mer sont les thématiques abordées dans les deux documentaires projetés à la médiathèque de Lanester. Le premier, **Silent Blues of the**

Ocean, est un reportage tourné sur le littoral de Makassar en Indonésie. Un village de pêcheurs traditionnels a perdu ses maisons et son accès à la mer. Maintenant, ils survivent de la collecte des plastiques dans des eaux polluées. Le second, **Sauveurs de baleines - Les héros de l'île Campobello**, est un documentaire filmé sur la petite île canadienne de Campobello où la pêche locale met en danger certains grands mammifères. Pour les protéger, des pêcheurs de la communauté maritime ont créé la Campobello Whale Rescue Team et sont devenus les héros de l'île •

Projection-rencontre, jeudi 23 septembre, 18h, salle Tam Tam, entrée libre.

Fêtez l'automne

Découvrez la ferme pédagogique du site de Saint-Niau sous ses couleurs d'automne. Petits et grands pourront participer à des activités ludiques autour de la biodiversité de saison.

Samedi 30 octobre, 14h à 17h30, ferme pédagogique de Saint-Niau

Salon des artistes

74 artistes amateurs de Lanester et de ses environs exposeront leurs œuvres : peintures, sculptures, photographies... dans le hall de l'Hôtel de Ville du 6 au 25 septembre. L'artiste Jo Mevel, à l'honneur de cette 24^e édition, présentera ses sculptures dans la galerie La Rotonde. Cet autodidacte, professeur des écoles en retraite, travaille des matières comme le béton cellulaire ou le tuffeau. Ses créations allient sensualité et équilibre dans des formes féminines rondes et généreuses.

Du 6 au 25 septembre, Hôtel de Ville

SEMAINE BLEUE

Nos seniors à l'honneur

Depuis 70 ans, la semaine bleue valorise la place des aînés dans la vie sociale quels que soient leur âge et leur autonomie. Pour que nos seniors se sentent bien dans leur âge et dans leur ville, les services du Centre Communal d'Action Sociale et leurs partenaires proposent des animations réparties tout au long de la semaine. À découvrir, notamment, un film documentaire sur l'évolution de l'habitat lanestérien de 1850

à nos jours lors de deux séances programmées à Quai 9 (voir p. 24). Un après-midi convivial avec différentes activités : jeux, massage de mains, goûter... est proposé par l'association 1 toit 2 générations. Une belle occasion de se réunir et de s'informer sur la cohabitation intergénérationnelle •

Du 4 au 10 octobre

- 7 octobre : activités avec 1 toit 2 générations
- 8 octobre : projection à 15h et 20h30, Quai 9





FILM DOCUMENTAIRE

Le 8 octobre, dans le cadre de la Semaine Bleue, le "Comité consultatif Histoire et Patrimoine" diffusera son film documentaire sur l'habitat lanestérien. En 150 ans, les transformations ont été nombreuses, jalonnées par l'évolution sociale, les 2 guerres et l'arrivée de la société de consommation et ses équipements modernes.

L'habitat lanestérien est en perpétuelle mutation. Il a évolué en fonction de la courte histoire de la ville. Le film du "Comité consultatif Histoire et Patrimoine" revient sur les évolutions architecturales et sociétales qui confèrent à Lanester une identité atypique.

Genèse

Dans les années 1850, Lanester est constituée principalement de hameaux entourés de terres agricoles. L'habitat est dispersé et la population restreinte. En 1880, le développement

de l'Arsenal amène une population ouvrière importante. Les familles s'installent dans des conditions précaires, s'entassent à plusieurs dans un même logement. Les premiers quartiers sortant de terre seront ceux du Chantier et de Kerentrech. L'habitat bourgeois y est rare. Trois somptueuses bâtisses se démarquent : le château du Mané, le château du Ples-sis et le Château de Kervéléan.

Entre-deux

Entre les deux guerres, la construction de maisons individuelles s'accélère, afin de réduire au plus vite

le surpeuplement des maisons. Les maisons des années 30 poussent le long des axes principaux, sur la rive gauche du Scorff, et à proximité de l'Arsenal. L'activité économique se développe, et de plus en plus de travailleurs cherchent à se loger. Seuls les propriétaires terriens et les commerçants peuvent prétendre à devenir propriétaires, et également, exercer une activité locative.

Transformation

La seconde guerre mondiale a laissé des blessures sur le territoire. Des terrains privés sont réquisitionnés et 17 cités de baraques sont construites en urgence. L'essor démographique est l'un des plus importants du département. En 1960, les premières cités HLM (Habitation à Loyer Modéré) sont construites à Bellevue. La construction des grands ensembles HLM se termine en 1975. Lanester se construit peu à peu une réputation positive notamment grâce au prix des terrains abordables et sa politique municipale en faveur de l'enfance. Aujourd'hui, c'est une ville recherchée pour sa qualité de vie, ses nombreux équipements culturels et sportifs, son environnement soigné et verdoyant.

Projection le 8 octobre à Quai 9. Séance à 15h et 20h30. Entrée libre suivant les conditions sanitaires en vigueur.

L'histoire de nos maisons

EXPOSITION

La galerie La Rotonde accueille les œuvres du photographe Christophe Beauregard dans le cadre des Rencontres Photographiques du Pays de Lorient.

Organisées tous les deux ans par la Galerie Le Lieu, les Rencontres Photographiques réunissent une dizaine d'artistes invités à exposer dans plusieurs lieux du pays de Lorient. Les photographes sélectionnés amènent le

DU 9 OCTOBRE AU 12 DÉCEMBRE 2021
Rencontres Photographiques
Galerie La Rotonde, Hôtel de ville



Why not portraits ?

public à confronter son regard à des points de vue d'auteurs. Du photojournalisme à la photographie documentaire, de l'intime au reportage, de l'imaginaire à l'enquête, les éditions vous font traverser l'histoire de la photographie à travers une thématique différente. Cette édition vous propose d'explorer le thème « Dérives », idée née lors du premier confinement où le temps de l'isolement était de mise.

Identité

L'exposition accueillie à Lanester s'intitule « Why not portraits ? » (Pourquoi pas des portraits ?). Le portrait et l'identité sont les thèmes de prédilection du photographe Christophe Beauregard. « Dans mes séries, je traque le moment où ceux qui sont en apparence sans histoire incarnent, respirent et

transpirent cet état d'esprit propre aux sociétés post-modernes: l'envie d'être unique tout en étant conforme aux normes. » Christophe Beauregard a pour sujet l'être humain, ce qui le définit et l'anime. À travers des mises en scène savamment orchestrées, le sujet est théâtralisé. Dans ces portraits, le photographe recherche un sentiment d'étrangeté, un trouble, et explore les différences qui nous rassemblent.

Étude anthropologique

Cette série, précise Christophe Beauregard, « a pour objectif de rassembler des portraits d'hommes et de femmes anonymes et d'inciter à porter une attention particulière à leur apparence. Comme dans certaines toiles de Matisse du début du XX^e siècle, ces modèles

photographiés devant des fonds imprimés se tiennent au premier plan, questionnant ainsi les rapports de la figure au fond. Il peut exister un lien formel entre ce fond et les matières des vêtements, soit au contraire, la figure se détache. » Dans cette exposition, la photographie explore et trace chez ces modèles cette limite et frontière subtile entre un sentiment de soi et une image donnée aux autres, un monde intérieur et son image projetée dans le monde •

6 LIEUX D'EXPOSITION

Lanester: Galerie La Rotonde
Lorient: galerie Le Lieu (hôtel Gabriel), maison de l'agglomération, galerie de l'EESAB, Médiathèque
Hennebont: Galerie Tal Coat

MÉDIATHÈQUE

Les contes du monde seront mis à l'honneur à la médiathèque pendant l'année scolaire 2021-2022. Un voyage culturel ouvert à tous : 3 spectacles pour franchir les frontières de l'imaginaire.



contes du monde

« Les Contes du plexiglas » ouvriront le cycle mercredi 27 octobre avec la compagnie Tota Compania. Chansons, marionnettes, théâtre d'objets et lumières, la valise de Louis Baert regorge d'objets et de souvenirs qui lorsqu'il les conte mettent en lumière toute la magie de paysages et cultures lointaines.

Spectacle tout public à partir de 6 ans, à 15h, sur réservation.

Sagesse sioux

Le cycle se poursuit le mercredi 19 janvier 2022 avec « Le chant des pierres », un conte amérindien par Pascal Fauliot. Conteur et auteur reconnu, Pascal Fauliot est spécialisé dans les contes de sagesse. « Le chant des pierres » raconte une ancienne légende

Sioux. À travers la quête d'un héros qui doit affronter un être redoutable, le public découvrira différents aspects de cette culture amérindienne où vivre en harmonie avec la terre et les éléments est primordial.

Spectacle tout public à partir de 6 ans, à 15h, sur réservation.

Sagesse africaine

Le cycle s'achèvera le mercredi 6 avril 2022 avec « Hommes et animaux en scène », par la conteuse africaine Flopy. Originnaire d'Abidjan, Flopy s'appuie sur le riche patrimoine oral traditionnel africain pour aborder avec sagesse les questionnements et sujets d'aujourd'hui. Dans le spectacle « Hommes et animaux en scène », elle entremêle contes, chants, danses et proverbes pour raconter

les différentes façons de cohabiter des humains et des animaux. *Spectacle tout public à partir de 5 ans, à 15h, sur réservation.*

Renseignements et réservations :
Médiathèque Elsa Triolet
rue Jean-Paul Sartre
02 97 89 00 70
mediatheque@ville-lanester.fr
www.mediatheque.ville-lanester.fr

 mediathequeLanester

POUR ALLER PLUS LOIN

Si vous souhaitez prolonger le voyage, découvrez le fonds "contes du monde" de la médiathèque, ils sont identifiés par une étiquette avec l'image du continent dont ils sont issus.

3 RENDEZ-VOUS CONTÉS LE MERCREDI À 15H, SALLE TAM-TAM DE LA MÉDIATHÈQUE

- 27 octobre : « Les contes du Plexiglas »
- 19 janvier : « Le chant des pierres »
- 6 avril : « Hommes et animaux en scène »

LOISIRS

De 3 à 17 ans, enfants et adolescents peuvent choisir parmi plusieurs activités sportives et culturelles mises en place par le Centre Municipal d'Initiation Sportive (CMIS).

ÉVEIL GYM

Travailler la motricité, l'équilibre, la perception et la confiance en soi dès le plus jeune âge.

Pour les enfants dès 3 ans, scolarisés

- Le mercredi matin :
10h00-11h00
11h00-12h00

Gymnase Pierre de Coubertin



Denis Pascal



Denis Pascal

GYM

S'exercer en souplesse, travailler la bonne coordination en pratiquant une activité physique.

Pour les enfants de 4 à 7 ans

- Le mercredi matin et après-midi :
10h00-11h00
11h00-12h00
14h00-15h00
15h00-16h00

Gymnase Pierre de Coubertin



Franck Bétermin



PFH Photographies

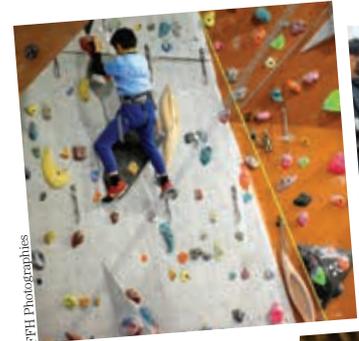
MULTISPORTS

S'amuser en créant une cohésion d'équipe et se dépenser.

Pour les enfants de 6 à 10 ans

- Le mercredi matin :
10h00-11h00
11h00-12h00

Gymnase Léo Lagrange



PFH Photographies



Denis Pascal

TARIFS

• Lanestériens : 31,02 €

• Extérieur (si places disponibles) : 62,08 €

Inscriptions à partir du 8 septembre, nombre de places limité.

Contact : 02 97 76 86 21 - jeunesse@ville-lanester.fr

Facebook Lanester Jeunesse

Facebook Lanester Enfance

ARTS CRÉATIFS

Créer & imaginer.

Pour les 8/10 ans, 11/13 ans et 14/17 ans

• 8/10 ans : Le mercredi :
Découverte 9h30-10h45
et 11h-12h15

• 11/13 ans : Le mercredi :
14h-15h30

• 14/17 ans : Le mercredi :
15h30-17h

Au STUDIO. Salle rose

DANSES HIP-HOP

Bouger en rythme et développer son style.

De 8 à 17 ans

• 8/10 ans : Le mercredi :
Découverte 9h30-10h45
ou 17h-18h15 /

Approfondissement 11h-12h15

• 11/13 ans : Le mercredi :
Découverte à 14h-15h15 /
Approfondissement 15h30-16h45

• 14/17 ans : Le mercredi :
Approfondissement 18h45-20h
Au STUDIO. Salle de spectacle

NUMÉRILAB

Découvrir le monde numérique.

Pour les 8/10 ans et 11/13 ans

• 8/10 ans : Le mardi : 17h-18h15 /
Le mercredi : 11h-12h15
et 9h30-10h45

• 11/13 ans : Le jeudi : 17h15-18h45
Au STUDIO.

choisis ton activité !

BUDGET PARTICIPATIF 2021

Lors du Forum des projets le 3 juillet dernier, les Lanestériens ont choisi les 10 projets finalistes parmi les 118 recevables. L'étude de faisabilité déterminera ceux qui seront soumis au vote final du public à l'automne 2021.

instruction en cours...



Les 10 porteurs de projets sont invités à 3 réunions pour définir en détail les modalités de leur projet.

Dans le vif

En juillet, ils ont échangé avec les différents services de la ville tels que les services techniques ou le service des sports afin que ces derniers en comprennent l'essence afin d'instruire les projets au mieux. Durant cette étape, les porteurs de projet découvrent toute la complexité de la mise en œuvre de leur initiative. En effet, tous les projets doivent être conformes au cadre légal des collectivités territoriales. Par exemple, en 2017, le projet « Ponton flottant » devait avoir obligatoirement l'autorisation de la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). Concernant la faisabilité de certains projets, des cabinets extérieurs aux services de la ville peuvent être sollicités. Le coût d'une étude peut s'élever à plus de 30 000 € s'ajoutant ainsi au coût global du projet. Pour cette même raison, certains projets ont une estimation élevée.

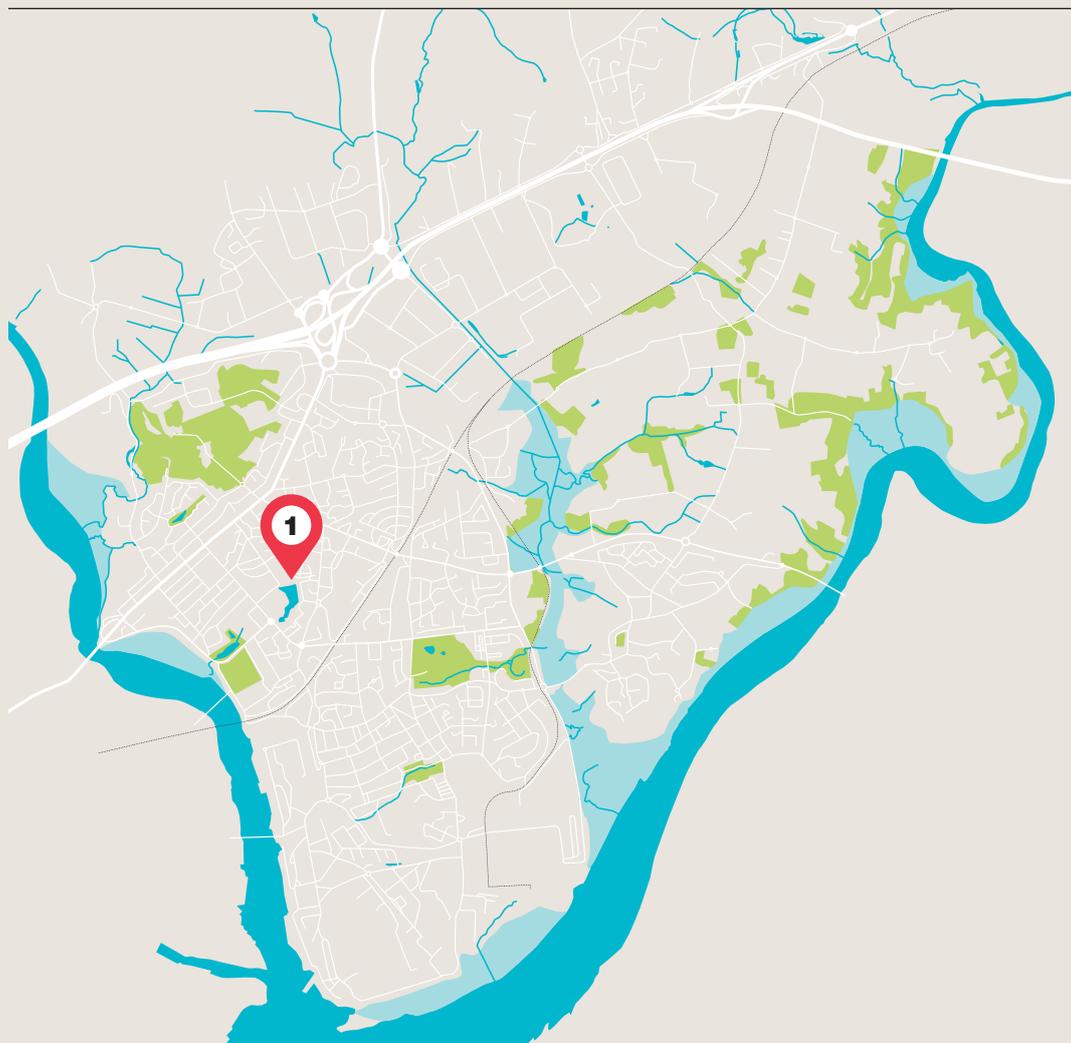
Alternatif

Lors de la réunion du 23 septembre, les porteurs de projets seront informés de la suite donnée à leur projet étudié cet été par les services de la ville. Respectent-ils l'enveloppe des 200 000 €? Sont-ils réalisables? Sont-ils conformes juridiquement? Parfois, des projets ne sont pas réalisables en l'état. Les services de la ville proposent des préconisations pour adapter le projet. Il revient au porteur de projet de décider s'il souhaite suivre ces conseils et maintenir son projet, ou le retirer de la sélection finale. Par exemple, le projet « Des ruches sur les toits » s'est transformé en projet « Des ruches à Saint-Niau ». À cette étape, des projets peuvent fusionner pour gagner en visibilité, comme ont pu le faire les porteuses du projet « Auprès de mon arbre ».

Décisif

Les porteurs de projets vont découvrir également les règlements liés aux collectivités territoriales. En effet, les collectivités sont responsables et garantes de l'utilisation de l'argent public, de l'application de la législation ainsi que des marchés publics. Les porteurs de projets réalisent qu'il est parfois compliqué de concrétiser leurs idées en fonction de ces contraintes. Par exemple, le projet « Passages piétons lumineux » de 2019, a nécessité plus d'une année d'instruction. Le 20 octobre, les participants prépareront la présentation de leur projet afin de le défendre auprès des habitants et peut-être devenir lauréat(s) de l'édition 2021.





1 GREEN CARE
Boutique spécialisée dans
la vente de produits à base
de CBD, le cannabidiol.
11 rue F. Mauriac
02 97 24 31 22

LA VILLE SOUTIEN LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Cette carte est
dédiée aux nouvelles
activités commerciales
installées sur la
commune de Lanester
depuis moins d'1 an.

N'hésitez pas à vous
faire connaître via le
formulaire sur
www.lanester.bzh
(rubrique DEM@T
→ professionnels).

le Carnet ar c'harned

MAI 2021

Décès

26 : Guy Quérou, 66 ans

JUIN 2021

Mariages

02 : Fanny Bourdouxhe
et Lionel Issert-Tabardel

05 : Céline Astic

et Fabrice Avrilla
12 : Laury Le Quellec
et Lokman-Recep Calis

19 : Esra Karakas
et Sofiane Mariotte

26 : Pierre Le Noc
et Morgane Gouello
: Anastasia Le Gall
et Valère Fontaine
: Nadège Le Leuch
et Martin Kervadec

Naissances

08 : Ambre Guéno
: Noa Pondaven

12 : Kamilya Samori Janneau

17 : Jeanne Lavenant Gallouedec

21 : Marley Imara Courteaud

Décès

04 : Bernard Esnault, 66 ans

05 : Patrick Le Cunff, 70 ans

11 : André Chapelain, 91 ans

12 : Monique Saint-Jalmes
veuve Le Garrec, 89 ans

17 : Jeanne Reux
veuve Forest, 99 ans

21 : Annick Cariou
veuve Guilloux, 87 ans

25 : Rosalie Thomas
veuve Hervé, 99 ans

27 : Georgette Le Gouallec
veuve Le Doussal, 79 ans

28 : Yvane Guillamet
épouse Anfré, 84 ans

JUILLET 2021

Mariages

03 : Noëlle Vangheluwe
et Stéphanie Amore
: Marie-Laure Tual
et Benjamin Coué
: Mathieu Festoc
et Marilyn Hascoët

10 : Catherine Lilien
et Jean-Michel Maillet
15 : Carole Valy
et Florent Giraud

17 : Delphine Yhuel
et Stéphane Gicquel
20 : Jingyi Wei
et Biyu Hu

24 : Joëlle Herry
et Hervé Panelay
: Sandrine Audouin
et Vincent Claise

Naissances

02 : Nino Le Brize

05 : Lenny Binos Collober

07 : Mathis Bernadas

15 : Iris Bellanger

16 : Amicia Fallourd

: Héliaz Simon Denoual

19 : Elya Lechevalier

21 : Kessim Barouche

22 : Enes Halep

Décès

01 : Francis Le Meur, 77 ans
: Didier Le Borgne, 62 ans

02 : Pierre Martin, 84 ans

03 : Alain Le Guernevé, 53 ans

12 : Louise Foulgoc
veuve Audo, 96 ans

: Thibault Michelier, 43 ans

21 : Annick Jouan
veuve Cardiec, 89 ans

22 : Marie Le Moing
veuve Le Corre, 87 ans

26 : Catherine Legoualch, 66 ans

Les naissances, mariages ou décès non publiés n'ont pas fait l'objet d'un accord de parution.

> Lanester Ambitions Communes

Enfin un lieu d'accueil et d'écoute pour les femmes victimes de violence sur le pays de Lorient

Au quotidien, nous recevons les signaux montrant l'urgence à agir pour prévenir, aider et accompagner les femmes victimes de violence, à l'échelle nationale comme à l'échelle de l'agglomération.

Un lieu d'accueil pour l'automne

Après des années de mobilisation pour obtenir un nouveau lieu d'écoute dans le Pays de Lorient, suite à la fermeture de la permanence lorientaise du fait de la suppression des crédits de l'Etat, enfin la bonne nouvelle est tombée. Ce nouveau lieu ouvrira à l'automne prochain.

A la suite d'un appel à projet lancé à destination des associations, le CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des

Familles) et la Sauvegarde 56 ont été retenus pour offrir bientôt un premier accueil aux victimes et les orienter ensuite vers les services adéquats.

Nous saluons cette avancée même si, nous élu.e.s lanesterienn.e.s, nous avons défendu un projet beaucoup plus ambitieux qui aurait permis de répondre davantage aux besoins du territoire. Une participation financière dédiée au fonctionnement de ce nouveau lieu d'écoute sera proposée au vote lors d'un prochain conseil municipal.

Une constance dans le désengagement de l'Etat

Alors que le Gouvernement dit vouloir se mobiliser dans la lutte contre les violences faites aux femmes, il apparaît clair, sur le ter-

rain, que les actes ne sont pas à la hauteur des enjeux. L'Etat ne participera au financement qu'à hauteur de 20%, laissant les collectivités porter l'essentiel de l'effort financier. C'est un exemple supplémentaire du désengagement de l'Etat sur le territoire adossé à une politique d'affichage et d'annonces aux effets négatifs sur la confiance des citoyens envers le pouvoir républicain.

Une priorité transversale

A Lanester, nous prenons la mesure de l'enjeu. L'équipe municipale intègre une délégation avec un poste de conseillère déléguée à l'égalité entre les femmes et les hommes, faisant de cette thématique une priorité transversale.

Patricia Riou

Lanester, une ville écologique, citoyenne et solidaire

Les 20 et 27 juin se sont déroulées les élections départementales et régionales. Nous remercions toutes les citoyennes et citoyens qui ont donné de leur temps pour participer à la tenue des bureaux de vote. Les taux d'abstention que nous avons connus pour les deux tours de ces élections sont historiquement bas. Nous remercions toutes les électrices et les électeurs qui en se déplaçant devant les urnes rendent service à la démocratie. Voter est un acte citoyen et nous devons nous efforcer de maintenir actif ce lien au sens civique.

Concernant les résultats sur notre commune, ils sont explicites. Rassemblée, l'union de la gauche gagne et elle gagne massivement avec près de 62% des suffrages exprimés au second tour. Ces élections ont clarifié, si besoin en était, le paysage politique lanestérien. A l'issue de ces scrutins, notre projet municipal s'en retrouve renforcé.

Face aux choix de gouvernance de la majorité intercommunale de droite, nous attendons de ces nouveaux représentants de notre territoire au sein des assemblées régionales et

départementales une écoute bienveillante et un soutien appuyé. C'est avec envie et motivation que nous travaillerons de concert pour poursuivre notre action collective qui marque l'attachement de notre ville aux valeurs de gauche, de solidarité, de citoyenneté et d'écologie.

Les élus majoritaires

PERMANENCE DES ÉLUS MAJORITAIRES

- > Le Maire reçoit une demi-journée par semaine sur rendez-vous au 02 97 76 81 41.
- > Permanence des adjoints au Maire le samedi matin sur rendez-vous au 02 97 76 81 46.

Port du masque obligatoire pendant les permanences.

ÉLUS MINORITAIRES

> Les Progressistes

Un an au Conseil municipal : notre bilan

Elus minoritaires depuis plus d'un an, nous représentons tous les habitant(e)s qui se retrouvent dans nos valeurs en prenant une part active au sein des commissions et conseils municipaux mais aussi lors des temps forts de la vie lanestérienne.

Alors quel bilan ? Il y a un an, le maire déclarait vouloir rendre le conseil municipal moins technique pour débattre de politique locale. Nous l'avons pris au mot. Quelle déception... Le maire ne souhaite pas

de débat de fond. Il digresse sur la forme de nos questions, mélange politique nationale et locale et nous prête des éléments de langage dont lui-même abuse... Ce n'est pas notre vision de la politique, le débat est indispensable en démocratie.

Nous avons édité un flyer retraçant l'année écoulée. Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez nous le demander par mail (claudine-debrassier@ville-lanester.fr) ou par téléphone en nous précisant votre adresse postale. Vous pouvez aussi le consulter sur notre page FB

https://www.facebook.com/Les-progressistes-à-Lanester-110462630688408?locale=fr_FR

Nous restons à votre écoute, en plus de nos permanences en mairie chaque premier samedi du mois, nous serons sur le marché une fois par trimestre, premier rendez-vous le 14 septembre ! A très vite...

**Claudine de Brassier, Pascal Flégeau,
Carmen Le Borgnic, Vincent Keryin**

> Bien vivre à Lanester

Civisme et votation, un lien à reconstruire !

De scrutins en scrutins, les records d'abstention aux votes s'enchainent. A l'échelle de notre pays, ce sont 30 millions de silencieux qui font le choix de se soustraire à leur devoir d'électeur. La défiance grandissante envers les institutions et leur méconnaissance, les injonctions contradictoires de l'exécutif et les inquiétudes qu'elles suscitent, finissent de mettre à mal la valeur du civisme. L'expression des mécontentements et des revendications par des manifestations de

violence et de guérillas urbaines est tout... sauf démocratique !!!!!

Se rendre aux urnes, c'est faire valoir un point de vue en faisant le choix d'une liste ou d'un candidat. C'est apporter une contribution majeure à la société.

Le civisme n'est ni l'autorité de l'Etat, ni la liberté absolue de chacun. Il implique donc la condition du citoyen conscient de ses droits, de ses devoirs, dans le respect de sa nation et de sa patrie.

C'est d'ailleurs, l'affirmation de notre

conscience politique au service de la ville de Lanester et de ses habitants qui motive au quotidien, notre engagement d'élus.

La pandémie que nous subissons depuis 18 mois est mondiale et ne laisse aucun répit ! Au-delà du Pass-sanitaire porteur de restrictions fortes, alors que les doses sont désormais disponibles pour tous, faire preuve de civisme, c'est savoir surpasser la crainte du vaccin, c'est ici, faire fi de ses idéologies sur fond de combat politique, en adhérant sans réserve à la vaccination.

> Lanester En Commun

2022, dernière station avant le désert

Le 6^{ème} rapport du GIEC a été publié début août : il est plus qu'alarmant. Si d'ici 2030 des mesures radicales ne sont pas prises à l'échelle mondiale, les conditions de la vie humaine sur Terre vont s'effondrer. Le pire est à craindre et est presque certain : la communauté scientifique le dit maintenant ouvertement.

Les seuils franchis ces dernières années sont irréversibles et d'autres suivront. Le changement climatique est commencé, et ces conséquences se concrétisent à un rythme plus important que ce qui était prévu. Tandis que nous ressortions les vestes et imperméables en plein mois de juillet-août, les pays voisins brûlaient. C'est terrible. C'est tragique. L'actuelle course à la croissance nous condamne à créer des problèmes si gros

que nous risquons de ne jamais pouvoir les résoudre. Lanester En Commun préconise depuis ses débuts de nous préparer au pire pour permettre le triomphe de l'entraide face au chacun pour soi. Soyons résilients et n'attendons pas que les solutions tombent d'en haut : anticipons le risque d'effondrement global, agissons face à la montée du niveau marin, plantons massivement des comestibles partout, apprenons à vivre différemment, à réparer, à construire, à nous déplacer avec beaucoup moins d'énergie, etc.

L'épidémie de COVID 19 a démontré l'échec des politiques d'inégalités sociales et d'irresponsabilités écologiques. 2022 est peut-être la dernière occasion d'ouvrir la voie à un programme politique pour changer notre pays de fond en comble, lui donner la puis-

sance morale, intellectuelle, scientifique et culturelle nécessaire à notre époque. Soyons prêts, engageons-nous !

**Alexandre SCHEUER, élu insoumis
avec Lanester En Commun
LanesterEnCommun@gmail.com**

PERMANENCES DES ÉLUS MINORITAIRES

- > « Les Progressistes » : 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h30. Sur rendez-vous au **02 97 76 81 49**
- > « Bien Vivre à Lanester » : 2^e et 4^e samedi du mois de 10h à 11h30. Sur rendez-vous au **02 97 76 81 49**
- > « Lanester en commun » : sur rendez-vous à **lanesterencommun@gmail.com**

**Port du masque obligatoire
pendant les permanences.**

